

*Création de nouvelles classes au «Neie Lycée»*

# Un lycée pas comme les autres

Lors d'une conférence publique qui a eu lieu récemment au *Neie Lycée* à Luxembourg, Jeannot Medinger, directeur de cet établissement, ainsi que Guy Wagner, directeur adjoint, et Mehmed Ozen, attaché à la direction, ont présenté le fonctionnement, les modalités d'inscription et les programmes du cycle supérieur de l'enseignement secondaire classique, études menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires national (uniquement sections A, B, C et D).

Christiane Schlessler-Knaff

■ Le cycle supérieur de l'enseignement technique n'existe pas au *Neie Lycée*. Comme le directeur l'a fait remarquer, il est impossible d'intégrer tous les enseignements et toutes les sections dans le cycle supérieur. Les classes de 3<sup>e</sup> fonctionneront à partir de la prochaine rentrée, en septembre 2009.

Le cycle supérieur se veut une préparation approfondie aux études universitaires moyennant quatre sessions d'examens partiels par année et deux mémoires à élaborer, l'un en 3<sup>e</sup> et l'autre en 2<sup>e</sup>.

Comme le directeur l'a souligné, l'objectif est de bien préparer les futurs étudiants aux examens sélectifs des premières années d'université lors desquelles la présentation de mémoires est de plus en plus souvent exigée. Des élèves venant d'autres lycées peuvent également fréquenter les nouvelles sections supérieures de l'établissement et peuvent donc poser leur candidature.

Le *Neie Lycée* a été créé il y a cinq ans et est basé sur la journée continue. Jeannot Medinger a mis en évidence l'impor-

tance de ne jamais cesser d'intéresser les élèves et de les habituer à assimiler un nombre important de connaissances.

Cette structure scolaire prépare à l'examen national de fin d'études secondaires en donnant la même importance au travail d'équipe qu'au travail personnel.

Les élèves intéressés peuvent dès à présent envoyer leur lettre de candidature à l'adresse suivante: *Neie Lycée*, 15, rue de l'Acierie, L-1112 Luxembourg.